

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

RESTRICTED
WT/ACC/YEM/13
23 mai 2006

(06-2472)

Groupe de travail de
l'accession du Yémen

Original: anglais

ACCESSION DU YÉMEN

Plan d'action pour la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC
sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires

La communication ci-après, datée du 12 mai 2006, est distribuée à la demande de la délégation du Yémen.

Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires	Action	Délai d'achèvement	Observations
Article 2:2: (Nécessité)	- Réexamen et mise à jour: Loi n° 32/1999 sur la phytoquarantaine et son règlement d'application n° 54 /2001 visant à assurer la compatibilité avec l'Accord SPS et la nouvelle version de la CIPV.	2008	Assistance technique requise.
	- Réexamen et mise à jour: Loi n° 13/2004 sur le cheptel et son règlement d'application visant à assurer la compatibilité avec l'Accord SPS et les normes internationales correspondantes (OIE).	2009	Assistance technique requise.
	- Réexamen et mise à jour: Loi n° 44/1999 sur la normalisation, la métrologie et le contrôle de la qualité et son règlement d'application; harmonisation avec l'Accord SPS et les normes internationales se rapportant au Codex.	2008	Assistance technique requise.
	- Mise à jour de la réglementation relative à la sécurité sanitaire des produits alimentaires conformément aux normes, directives et recommandations internationales.	2008	Assistance technique requise.
	- Établissement de nouvelles stations de phytoquarantaine aux points d'entrée à la frontière ainsi que de laboratoires phytosanitaires centraux.	2007- 2010	Assistance technique et financière requise.
	- Établissement de stations de quarantaine vétérinaire aux points d'entrée à la frontière.	2007- 2010	Assistance technique et financière requise.
	- Établissement de laboratoires de sécurité sanitaire des produits alimentaires aux points d'entrée à la frontière.	2007- 2010	Assistance technique et financière requise.
	- Fourniture de matériel de laboratoire.	2010	Assistance technique requise.
- Cours de formation pour techniciens et spécialistes en vue de renforcer les ressources humaines (vétérinaires, microbiologistes, analystes et inspecteurs de produits alimentaires, chimistes, épidémiologistes, phytopathologistes, entomologistes etc.), dans les domaines suivants: <ul style="list-style-type: none"> - Échantillonnage et inspection, - Méthodes d'essai, - Surveillance, - Certification et homologation, - Techniques de laboratoire, - Techniques de diagnostic et d'analyse. 	2006 – 2009	Assistance technique requise.	

Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires	Action	Délai d'achèvement	Observations
Article 2:3 et Annexe C.1.a) et d): (Non-discrimination)	- Lois et réglementations susmentionnées.	2008-2009	Assistance technique requise.
Article 3:1, 3:3 et 3:4: (Harmonisation)	- Lois et réglementations susmentionnées.	2008-2009	Assistance technique requise.
	- Participation aux réunions des organisations internationales compétentes en matière SPS et de leurs organes subsidiaires correspondants.	Activité permanente	Assistance financière requise.
	- Mise en œuvre des normes internationales concernant les mesures sanitaires et phytosanitaires.	2006- 2010	Assistance technique requise.
Article 4: (Équivalence)	- Lois et réglementations susmentionnées.	2008-2009	Assistance technique requise.
Article 5:1, 5:2 et 5:3: (Évaluation des risques)	- Mise à jour des listes de parasites en fonction de l'analyse des risques phytosanitaires.	2007	Assistance technique requise.
	- Mise à jour des procédures d'évaluation des risques compte tenu des procédures d'évaluation des risques élaborées par les organisations internationales.	2007	Assistance technique requise.
	- Mise en œuvre de l'analyse des risques pour le contrôle des produits alimentaires.	2008	Assistance technique requise.
	- Mise en œuvre du système des points de contrôle critiques pour l'analyse des risques (HACCP).	2008	Assistance technique requise.
	- Mise en œuvre de programmes spécifiques de formation technique sur des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS), en particulier: 1) analyse des risques phytosanitaires; 2) évaluation des risques pour les produits alimentaires; 3) analyse des risques de maladies animales; 4) surveillance, programmes d'études et systèmes d'évaluation des risques.	2007-2009	Assistance technique requise.
	- Modernisation du matériel d'inspection, d'échantillonnage, de diagnostic et de traitement.	2007-2009	Assistance technique requise.
Article 6 et Annexes A.6 et A.7: (Conditions régionales)	- Lois et réglementations susmentionnées.	2008-2009	Assistance technique requise.
	- Établissement de zones exemptes de parasites ou de maladies et de zones à faible prévalence de parasites ou de maladies.	2006-2008	Assistance financière et technique requise.
	- Déclaration de zones exemptes de parasites ou de maladies et de zones à faible prévalence de parasites ou de maladies.	2009	Assistance technique requise.
Article 7 et Annexe B: (Point d'information, transparence/notification)	- Lois et réglementations susmentionnées.	2008-2009	Assistance technique requise.
	- Établissement d'un point d'information et de l'autorité nationale responsable des notifications SPS.	Dès l'accession	Assistance technique requise.

Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires	Action	Délai d'achèvement	Observations
Article 8 et Annexe C: (Procédures de contrôle, d'inspection et d'homologation)	- Fourniture de matériel de laboratoire pour: <ul style="list-style-type: none"> - Résidus de pesticides. - Résidus de médicaments. - Additifs et contaminants. 	2006-2009	Assistance technique requise.
	- Formation pratique du personnel sur les procédés analytiques utilisés dans les laboratoires susmentionnés.	2006-2009	
	- Formation pratique du personnel sur les prescriptions en matière d'essai, d'échantillonnage, d'évaluation des risques, de conditionnement et d'étiquetage liées à la sécurité alimentaire.	2006-2009	

Note: La mise en œuvre intégrale exigerait la fourniture de l'assistance technique susmentionnée et le respect d'une période de transition.